

Economie : Rencontre sur le thème "les nouveautés fiscales de la loi de finances 2008" à Agadir

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-05-2008 23:04:18

Les nouveautés fiscales de la loi de finances 2008", est le thème d'une rencontre, organisée jeudi à Agadir, à l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie et des services et de la section régionale de la Confédération générale des entreprises du Maroc/Souss-Massa-Draâ.

Intervenant à cette occasion, le directeur général des impôts au ministère de l'Economie et des Finances, M. Noureddine Bensouda, a mis en exergue la philosophie générale de l'action de l'administration des impôts.

Et les discussions à caractère financier, politique, social et économique en cours, notant que ces efforts visent à mettre en place un système fiscal performant sur le plan économique et fondé sur la justice sociale.

Il a par ailleurs rappelé que le processus de réformes en cours au Maroc a permis une augmentation de 12,8% des revenus fiscaux perçus par l'administration des impôts entre 2000 et 2007.

Cette réforme, a-t-il poursuivi, a donné lieu à une nouvelle classification des sources des revenus fiscaux depuis 2007, notant dans ce sens que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) vient en tête avec 33% suivie de la taxe sur les sociétés avec 20%, de l'impôt sur le revenu avec 18% et des frais d'enregistrement et de timbre avec 6%.

De son côté, M. Kheireddine Soussi, président de la section de la CGEM/Souss-Massa-Draâ, a évoqué les différentes initiatives présentées par l'union régionale pour mettre à niveau les entreprises au niveau de la région et offrir une plate-forme idoine pour le renforcement et la promotion de l'image de l'entreprise citoyenne.

Pour leur part, d'autres intervenants ont appelé la direction des impôts à prendre en considération les particularités de certains secteurs lors de la fixation des impôts comme le secteur de l'artisanat qui souffre de la concurrence du secteur informel.

MAP